

Article 21 du Règlement

[Français]

LA CONSTITUTION

APPUI À L'ENTENTE DU LAC MEECH

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, petit à petit les jalons qui assureront définitivement le retour du Québec avec ses droits dans la Constitution canadienne se posent. Déjà les législatures de la Saskatchewan et du Québec se sont prononcées en faveur.

A quelques heures du débat sur l'Entente du Lac Meech à la Chambre, je tiens à manifester encore une fois mon désir de voir ratifier cette entente dans les plus brefs délais.

Nous, députés, de quelque parti que nous soyons, devons voter à l'unanimité en faveur et dire très fort oui au Québec. Il en va de l'intérêt des Québécois bien sûr, et en tant que députée du Québec j'y suis particulièrement sensible, mais aussi et surtout, il en va de l'intérêt du Canada tout entier.

Je demande donc, monsieur le Président, à tous les élus de la Chambre et aux sénateurs qui auront eux aussi à ratifier cette Entente, de respecter la volonté de la population et de voter à l'unanimité en faveur du retour du Québec dans le giron constitutionnel canadien.

L'Entente du lac Meech est un jalon marquant de la réconciliation nationale et, comme le disait ce matin Pierre Tremblay dans le journal *Le Droit*: «Passé le temps des affrontements, vient celui des réconciliations et du réalisme. La doctrine de Meech-Langevin est pour le temps d'une paix, alors que le Credo de Trudeau était fait pour la guerre.»

Cette Chambre et les législatures provinciales qui n'ont pas encore ratifié l'Entente du lac Meech doivent le faire sans délai: Il y va de l'intérêt de tous les Canadiens et de toutes les canadiennes.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'ARRÊT DE TRAVAIL DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, les mécaniciens ont commencé aujourd'hui à quitter le travail dans les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent. Cela montre que les deux parties n'ont pas réussi à conclure un accord qui leur soit mutuellement acceptable.

Nous souhaitons, de ce côté-ci de la Chambre, que les intéressés reprennent les négociations en vue d'aboutir à un accord. Nous prions le ministre du Travail (M. Cadieux) de leur fournir toute l'assistance que son ministère est en mesure de donner en vue de conclure une nouvelle convention collective.

D'autre part, nous nous inquiétons de la tendance qui se manifeste de plus en plus au Canada, par laquelle on incite les travailleurs à accepter une réduction de salaire même lorsque l'entreprise est rentable. Il est temps que le gouvernement fasse officiellement savoir que toute personne qui touche un certain

salaire depuis quelque temps a droit à une garantie salariale. Nous invitons le gouvernement à prendre position là-dessus.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

L'INSTITUT DE RECHERCHES SUR LES ALIMENTS—ON SUGGÈRE LE DÉMÉNAGEMENT À GUELPH

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a reconnu que la collectivité de Guelph est un centre agricole important, sinon le plus important centre agricole au Canada. En déménageant des services d'Agriculture Canada à Guelph, le ministre a assuré une collaboration renouvelée entre l'Université de Guelph et ses propres collaborateurs.

Aujourd'hui, je voudrais faire une autre suggestion au ministre. Je lui propose de déménager à Guelph l'Institut de recherches sur les aliments afin que celui-ci puisse mieux collaborer avec le secteur industriel du sud de l'Ontario et avec les départements de l'Université de Guelph qui jouissent d'une réputation considérable dans des disciplines comme la science alimentaire, la zootechnie, la nutrition, la transformation des produits alimentaires et le génie alimentaire, notamment.

Une telle collaboration ne pourrait que profiter à l'industrie alimentaire du Canada et à la collectivité agricole en général.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre responsable de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie faisait ce que j'appellerais un aveu d'impuissance et d'incompétence de la part de son gouvernement. Il déclarait au journal *La Presse* qu'il devait recommencer à zéro tous les efforts du ministère du développement économique régional. En d'autres termes, il condamnait ses prédécesseurs, soit les deux ministres qui l'ont précédé, et disait que ces gens-là ne savaient pas ce qu'ils faisaient, qu'ils n'ont pas su administrer le ministère correctement. D'ailleurs, le nouveau ministre disait qu'il devait même rebâtir la fonction budgétaire du ministère.

Monsieur le Président, c'est assez particulier de voir que trois ans après la prise de pouvoir par ce gouvernement un ministre va venir admettre l'incompétence de son propre gouvernement.

Monsieur le Président, on l'a vu quotidiennement dans les décisions de ce gouvernement comme quoi il n'avait pas de politique globale au niveau du développement régional et du développement industriel. Mais je suis convaincu que la population n'admettra pas le fait que cela lui a pris trois ans pour tout simplement se rendre compte qu'il n'avait pas de politique.